

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 14 novembre 2023 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice (2024)
M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière (2024)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Élisabeth Farinacci	Administratrice (2025)
M ^{me} Myriam Reiss-de Palma	Administratrice (2024)

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 28 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-09-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-09-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 10 octobre 2023
- 23-09-04 Rôle et devoirs des conseils de quartier et des administrateurs des conseils de quartier
- 23-09-05 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 23-09-06 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier
- 23-09-07 Suivi des projets avec mise à jour
- 23-09-08 Période de questions et commentaires du public
- 23-09-09 Trésorerie
- 23-09-10 Divers, correspondance, revue médiatique
- 23-09-11 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h.

23-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDIA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-09-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 10 octobre 2023

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 10 octobre 2023.

23-09-04 Rôle et devoirs des conseils de quartier et des administrateurs des conseils de quartier

Mme Lagier offre une présentation concernant le [rôle et le mandat des conseils de quartier](#). Cet organisme constitue l'interlocuteur privilégié de la ville. Le conseil travaille dans un esprit de collaboration et accomplit plusieurs mandats. Il peut également émettre des recommandations, notamment à l'égard de projets d'urbanismes. Le Conseil peut tenir des consultations publiques et transmettre à la ville ses avis sur tout sujet. Rappelons qu'il s'agit d'une instance consultative et qu'il n'est pas un groupe de défense des droits.

Mme Lynda Fortin souhaite savoir comment les administrateurs peuvent se positionner face, par exemple, à des sujets d'actualité (tramway). Elle souhaiterait par ailleurs obtenir un texte précisant les rôles et responsabilités des administrateurs.

Mme Lagier mentionne les deux lois qui encadrent le Conseil de quartier. Un règlement de la ville prévoit aussi le fonctionnement. Les administrateurs sont aussi régis par le règlement de l'éthique.

M. Vincent Piette, citoyen rappelle qu'à l'égard du tramway, en 2017-2018 un comité ad hoc a été mandaté pour proposer un avis.

Mme Blackburn demande quoi faire si le 311 ne fonctionne pas. Mme Lagier explique de demander le numéro de requête et vérifier les explications qui ont été données. M. Gemme ajoute qu'il serait intéressant d'obtenir une rétroaction de la part du 311, quant au volume d'appels et au taux de règlement. Mme Vallières-Roland précise que les agents ont de l'information pour répondre en première ligne aux citoyens, sinon les questions sont transmises aux spécialistes. L'autre avantage réside dans la documentation de certaines situations et d'ébaucher des statistiques, ce qui offre un portrait des enjeux dans le quartier. L'outil permet à la ville de cibler les interventions pour régler des problématiques précises.

Mme Lagier mentionne que deux étudiantes sont présentes à des fins scolaires dans l'audience.

23-09-05 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

➤ Mise à jour économique du 7 novembre

La ville de Québec travaille de façon étroite avec les autres villes via l'Union des municipalités du Québec afin que les priorités des villes soient prises en compte par le gouvernement du Québec. Plusieurs de ces représentations ont porté fruit, puisque les questions concernant l'habitation, les changements climatiques et l'itinérance se retrouvent dans la mise à jour économique présentée par le ministre des Finances le 7 novembre dernier.

➤ Personnes âgées – demande au RTC

Une pétition a été soumise pour l'ajout d'un arrêt pour les parcours 92 et 94 sur le boulevard de l'Entente. Le RTC a accepté cette demande. Les parcours desservent également les centres d'achat. Les changements seront effectifs le 25 novembre. Ils impliquent que les autobus vont tourner à gauche sur la rue Eymard, en direction Est, à partir du chemin Ste-Foy. Une vigie sera effectuée pour s'assurer de la sécurité de tous les usagers : piétons, cyclistes, élèves.

➤ Dépliant sur la piste cyclable

Mme Vallières-Roland rappelle les motifs liés à sa mise en place de même que les indicateurs observés depuis. Deux rencontres publiques d'information et d'échanges seront tenues, une première le 30 novembre à 19 h au CLSS, sous mode hybride, à laquelle

participeront les citoyens de Saint-Sacrement, Montcalm et de la Cité universitaire. Une seconde le 1^{er} décembre à 21 h, en virtuel, pour les commerçants. Ces rencontres permettront de recueillir de l'information permettant de bonifier le projet.

➤ **Tramway**

Mme Vallières-Roland partage la déception du maire et celle des 19 autres élus du conseil municipal. Le gouvernement a décidé de confier un mandat à la CDPQ afin de réaliser une étude quant au meilleur moyen de réaliser le projet de transport en commun.

527 M\$ ont déjà été engagés dans ce projet. La décision de la CDPQ entraîne des questions quant à l'autonomie municipale; aussi la capacité des citoyens de suivre l'évolution d'un projet et à l'influencer. Un certain nombre de mécanismes d'échange avec les citoyens avaient été mis en place. La ville avait aussi planifié des discussions avec les citoyens sur des aménagements à réaliser en lien avec le tramway (parcs, rues, etc.).

Mme Vallières-Roland évoque les interventions des autres élus (provinciaux, fédéraux) quant au financement. Une période de six mois est octroyée à la CDPQ. Il est fondamental pour la ville d'avoir un réseau de transport structurant. Les questions à l'égard de ce projet devraient dorénavant être adressées à M. Jonathan Julien et à Mme Geneviève Guilbault.

23-09-06 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier

➤ **Projet programme de soutien à la mobilisation du CQSS**

Le projet permet d'aider à la sécurité routière. Il s'agit du Projet mini-cycle réalisé au Collège Stanislas, lequel est un succès annuel. Les élèves de toutes les commissions scolaires de la région de Québec sont invités à participer. Ce projet est réalisé en collaboration avec l'Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale et le Service de police de la Ville de Québec et se tiendra le dernier samedi de mai 2024 (25 mai 2024). Une demande de financement sera déposée sous peu, au montant de 3 000 \$.

➤ **Rétrécissement Boulevard de l'Entente près des Loisirs Saint-Sacrement**

Plusieurs citoyens sont d'avis que le rétrécissement est une bonne idée vers la côte Saint-Sacrement direction est, mais une moins bonne pour la direction ouest. En effet, la signalisation en direction ouest pourrait être bonifiée soit par une bande réfléchissante ou une autre signalisation car présentement il n'y a pas beaucoup de visibilité. Les citoyens sont invités à signaler la situation au 311.

Mme Lagier a constaté qu'un panneau pour les piétons est caché par des arbres en direction ouest. Elle montre le plan des ingénieurs et la largeur entre les saillies des trottoirs est de 7 m, ce qui permet la circulation de gros camions. L'aménagement vise à améliorer la sécurité des piétons. Par ailleurs, la section nord de la chaussée est configurée de façon plus étroite que celle du côté sud.

➤ **Signalisation coin rue Eymard / Boulevard de l'Entente**

À l'événement Saint-Sacrement en fête, des citoyens ont souhaité obtenir une meilleure signalisation à l'intersection de la rue Eymard et du boulevard de l'Entente. Les citoyens qui souhaitent soutenir cette initiative sont invités à communiquer au 311. Par exemple, un passage piétonnier bien délimité et un panneau d'arrêt lumineux afin de bien desservir la

clientèle plus à risque de ce secteur.

23-09-07 Suivi des projets avec mise à jour

➤ **Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy**

M. Gemme fait lecture de la réponse obtenue de la ville :

Au nom de la Ville de Québec, l'équipe Vélo Cité a bien pris acte de la résolution 23-07-46 du Conseil de quartier Saint-Sacrement datée du 12 septembre 2023, concernant une voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy. Elle remercie le conseil de son intérêt envers le projet et son désir de l'améliorer.

Puisque le Corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy a été inauguré officiellement quelques jours auparavant, soit le 5 septembre dernier et qu'une période de transition et d'adaptation est nécessaire pour l'ensemble des usagers de la voie publique, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, il est précipité d'émettre des conclusions et recommandations et d'exiger des changements sans que le lien cyclable n'ait eu le temps de prendre place et de vivre minimalement une saison, et que des données de suivi aient été récoltées.

Toutefois, il est important de noter que le concept évoqué de rue partagée entre les automobilistes et les cyclistes est en fait une chaussée désignée. Cette dernière ne peut être implantée uniquement que sur une rue à faible débit de circulation automobile et avec une vitesse de circulation maximale de 30 km/h. Le chemin Sainte-Foy ne correspond pas à ces deux critères. Il serait donc dangereux d'aménager ce type de lien cyclable sur cet axe. Nous comprenons toutefois que la demande du Conseil de quartier est plus large et vise également les besoins liés aux stationnements, aux débarcadères, aux zones de livraisons et aux cafés-terrasses, ces éléments feront partie des analyses en lien avec les données récoltées.

Cela dit, tel que la Ville l'a annoncé, elle compte se baser sur des données factuelles et des observations terrain pour faire un premier bilan de la saison automnale le 30 novembre prochain. À ce moment, des constats pourront être faits considérant les premiers mois d'utilisation, et si des bonifications au projet doivent être faites, la bonne mesure devra être instaurée au bon endroit et au bon moment si nécessaire.

L'équipe Vélo-Cité demeure disponible en tout temps pour répondre aux questions des membres du conseil de quartier.

M. Gemme s'estime satisfait de la réponse. Il apprécie la vitesse à laquelle la réponse a été formulée.

M. Houle souligne que M. Roy, de la boutique de vélo sur la rue Saint-Jean, se questionne quant au prolongement du CVC sur la rue Saint-Jean. M. Gemme affirme que le quartier Saint-Sacrement sert actuellement de laboratoire.

➤ **Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec (TCV Facebook)**

Il n'y a pas eu de rencontre.

➤ **Retour sur la participation à Saint-Sacrement en fête Halloween le 28 octobre 2023**

Ce fut encore un succès et c'est une bonne décision d'embaucher des spécialistes pour organiser de tels événements (Agence 714). La prochaine fête se tiendra le 2 décembre.

➤ **Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard**

Les marguilliers de la Fabrique de la Paroisse Sainte-Pierre-Julien-Eymard sont toujours en discussion avec les représentants de la paroisse Bienheureuse-Dina-Bélanger afin que l'église du Très-Saint-Sacrement soit rétrocédée. Des relevés seront effectués sur le parement extérieur de l'Église afin d'avoir un portrait de la situation actuelle.

Entente avec la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard pour la location du stationnement à l'avant de l'édifice pour la formation de sculpture sur glace du 3 février 2024.

L'annonce officielle se fera début décembre, une dizaine de blocs de glace seront installés devant l'église. M. Gemme est d'avis qu'il est important de ramener certaines activités du Carnaval de Québec dans les quartiers.

Mme Vallières-Roland ajoute un mot sur la 70^e édition du Carnaval de Québec. Une fin de semaine sera ajoutée pour des glissades dans les rues, plus près de nous, la côte de la Pente-Douce sera fermée dans une direction. Elle invite les citoyens à prendre connaissance de la programmation.

➤ **Rencontre de travail de tous les CQ de la ville de Québec le 21 novembre 2023**

Différents enjeux et points ont été discutés, dont le soutien à la mobilisation des Conseils de quartier.

➤ **Signature du contrat pour l'activité de formation de sculpture sur glace le 3 février 2024 et résolution pour le paiement de l'activité (Résolution 23-02-10)**

Résolution 23-08-63

DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ POUR LA FORMATION DE SCULPTURE SUR GLACE DU 3 FÉVRIER 2024, IL EST PROPOSÉ PAR, M. BERTRAND GEMME D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. MAXIME TURGEON IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater M. Bertrand Gemme pour la signature finale du contrat d'entente avec « Sculpture Beauregard » pour la somme de 2 471,96 \$ payable le 3 janvier 2024.

➤ **Entente avec la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard pour la location de stationnement pour le 3 février 2023 pour la somme de 300,00 \$ plus taxes**

Ce contrat a été signé.

➤ **Vidéo dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière du conseil de quartier Saint-Sacrement**

Des captations ont été réalisées pendant la fin de semaine de l'Halloween, à la popote roulante et avec la participation d'un brigadier scolaire. D'autres captations seront réalisées cet hiver.

- **Vidéo-clip dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière (projet incluant plusieurs conseils de quartier) annulation du projet (Résolution 23-05-29) :**

Ce projet a été annulé, compte tenu du manque de participation des autres conseils de quartier.

- **Atténuer le manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement (Résolution 23-07-47)**

Voici la réponse obtenue de la part de la ville :

La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.

- **Résolution pour l'obtention d'une station chaleureuse pour 2023 – 2024 (Résolution 23-07-51) (Réponse de la ville de Québec)**

Voici la réponse obtenue de la part de la ville :

Le retour du projet des stations chaleureuses est actuellement en analyse par les autorités pour une décision pour cet hiver.

23-09-08 Période de questions et commentaires du public

Mme Vallières-Roland a participé à une rencontre avec le service de mobilité qui a communiqué avec les réseaux de transport pour les sensibiliser.

M. Jacques Tardif souhaite que les espaces de stationnement devant la SAQ qui empêchent de tourner à droite soient retirés. Autre point : il a reçu une réponse du service de la mobilité concernant la situation des autobus qui empruntent la rue Eymard. Il se demande si la réponse est parvenue aux représentantes de la ville. La réponse mentionne qu'ils ont communiqué avec les sociétés de transport. Il a lui-même observé la situation aux heures de pointe. Alors qu'il y avait entre 10-15 autobus le matin, il a constaté une diminution d'un tiers, c'est un départ, ce qui représente une diminution de 50 % des sociétés de banlieue. La vitesse a diminué de façon importante. Discussion sur le 311 : il est frustrant de ne pas recevoir de suivi à l'égard d'une demande. Le conseil de quartier pourrait être préférable lorsqu'il n'y a pas de satisfaction au 311.

Mme Vallières-Roland discute des trois espaces de stationnement. Ils ont été mis en place à la suite de discussions avec les commerçants (fleuriste, pharmacie). Le chemin Sainte-Foy devient un peu plus large à l'approche de la rue Holland. Les commentaires des citoyens permettront l'amélioration du projet.

M. Julien Larouche, citoyen, discute de l'augmentation importante du nombre de nouveaux résidents. Il remarque le manque de commerces de proximité. Il évoque la conversion d'un immeuble gouvernemental en condos locatifs. Il se demande ce qui sera fait, structurellement parlant, pour attirer les commerces de proximité (autre les pharmacies).

Mme Vallières-Roland partage le souhait du citoyen. La tenue d'événements a d'abord été

privilegiée. Un sondage a aussi été réalisé sur les besoins des citoyens du quartier. À titre indicatif, des quotas sont définis avec les associations de gens d'affaires, pour s'assurer de créer un certain équilibre. L'intérêt des résidents est manifeste. La ville travaillera à créer un environnement convivial, notamment avec le renouveau de l'Église. Le chemin Sainte-Foy est identifié dans le cadre du programme Rues animées.

M. Vincent Piette, citoyen, propose une motion de félicitation au Conseil de quartier pour son appui au projet de tramway. Lors du comité ad hoc, les membres ont eu accès à une foule de banques de données de plusieurs organismes (SAAQ, RTC, etc.). M. Gemme précise que le CQSS soutient un projet structurant et non nécessairement un tramway, incluant le meilleur moyen envisageable rapport qualité prix et en fonction des besoins et que cette distinction avait été demandée d'être inclus dans la lettre d'appuis, mais que cela n'avait pas été retenu. Il n'est pas choqué de la décision, le point d'arrêt de six mois permettra de remettre plusieurs choses en question, notamment avec les autres quartiers. Il est aussi en faveur d'un projet incluant toute la grande région de Québec incluant la rive nord et la rive sud, incluant un passage à l'est et les meilleures connexions aux ponts.

M. Martin Saint-Louis, citoyen déplore le manque de données à l'égard du projet de tramway. Le problème c'est le mode de transport choisi. Il privilégie quant à lui un métro léger. Pourrait-on avoir une consultation sur les règles de référendum ? Où peut-on faire nos commentaires ? Le Conseil de quartier pourrait-il tenir une séance explicative sur les modes de consultation ? Mme Lagier réfère à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, laquelle relève du gouvernement du Québec. La question concerne peut-être un changement de zonage. La consultation implique alors les citoyens concernés par le changement.

M. Gemme suggère de tenir une séance d'information à l'occasion d'une rencontre du Conseil de quartier. M. Saint-Louis est d'accord.

La communication sur le dossier du tramway a-t-elle été efficace ? Mme Vallières-Roland rappelle que le bureau de projet de tramway a tenu plus d'une centaine de rencontres avec des citoyens, de même que des rencontres de secteurs. Des séances ont été tenues en périphérie. Des kiosques d'information ont été mis en place, le maire en parlait fréquemment. De la documentation était disponible. La ville a fait tout en son pouvoir pour rejoindre les gens. Quant au lien avec les autobus, le tramway devait être la colonne du réseau. Ce qui impliquait des modifications à de nombreux parcours. Des discussions étaient aussi en cours avec le gouvernement du Québec en lien avec le repositionnement de certains axes.

Mme Geneviève Nadeau, citoyenne, soulève des questions sur la circulation à l'intersection du chemin Sainte-Foy, notamment l'interdiction de tourner à gauche qui engendre des détours par les rues avoisinantes. Mme Vallières-Roland mentionne que le changement de signalisation s'inscrit dans le projet de lien cyclable. Ce lien a été implanté pour des raisons de sécurité. En effet, 25 % des accidents étaient liés au virage à gauche. Cette décision permettait aussi d'assurer la fluidité de la circulation, vu le retrait d'une voie. L'automne permet d'observer comment les habitudes des automobilistes changent. Des gestes pourront alors être posés de façon ciblée. Elle invite Mme Nadeau à être présente à la rencontre du 30 novembre.

M. Vincent Piette revient sur l'information publique, notamment qu'environ 35 % des citoyens estiment ne pas avoir une connaissance suffisante du projet. Il est d'avis que les

citoyens n'ont pas d'excuses de ne pas être au courant. Les gens sondés peuvent ne pas se sentir concernés s'ils sont de banlieues éloignées.

M. Julien Larouche revient sur l'acceptabilité sociale, le maire de Nantes mentionnait que si on attend ce critère, les projets ne se feraient pas.

M. Yves Couture, citoyen avait questionné la résolution du Conseil sur le lien cyclable. Depuis la mise en place de la piste, c'est extrêmement dangereux pour les piétons. Le fait d'avoir créé une autoroute à vélos a créé une catégorie de cyclistes qui croient avoir tous les droits. Pourrait-on civiliser les conducteurs de vélos ? Seuls les organismes de vélo ont été consultés ! Mme Vallières-Roland répond que les nouvelles pistes cyclables doivent correspondre aux nouvelles normes, ce qui sera expliqué à la rencontre du 30 novembre. Sur la question des comportements des cyclistes, elle est entièrement d'accord. Le piéton doit avoir priorité en tout temps. La culture du vélo à Québec n'est pas encore celle des pays scandinaves. Les piétons ont aussi leur part de responsabilités. Un énorme travail de sensibilisation et d'éducation devra être réalisé. Une nouvelle mouture de la Stratégie de prévention en sécurité routière, due pour 2024, permettra de mettre le piéton en priorité.

23-09-09 Trésorerie

Résolution 23-08-64

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture relative à l'activité sculpture sur glace du 3 février 2024 de 2 150,00 \$ plus taxes (2471,96 \$) payables par chèque le 3 janvier 2024.

Résolution 23-08-65

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 300,00 \$ plus taxes (344,93 \$) pour la location de stationnement à la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard, payable le 3 janvier 2024.

Résolution 23-08-66

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 34,50 \$ à Lynda Fortin, en remboursement pour les bonbons fournis lors de la journée Saint-Sacrement en fête Halloween.

Résolution 23-08-67

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 115,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du

procès-verbal du 14 novembre 2023.

23-09-10 Divers, correspondance, revue médiatique

➤ **Formations ou rencontres**

Le tableau suivant énumère les activités, formations ou rencontres auxquelles le conseil d'administration a participé au cours du mois courant et du mois précédent.

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre - sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ)	17 octobre	12 à 12h30	1
Rencontre pour la paroisse SPJE	23 octobre	19 à 21h30	1
Saint-Sacrement fête l'Halloween	28 octobre	9h30 à 16	4
Rencontre de travail du CQSS	6 novembre	19 à 21h	7

➤ **Revue médiatique**

<https://monmontcalm.com/2023/une-coop-dhabitation-revee-dans-saint-sacrement/>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024933/conseils-quartier-quebec-appui-tramway>

<https://monquartier.quebec/2023/14-conseils-de-quartier-reiterent-leur-appui-au-tramway/>

<https://monquartier.quebec/2023/tramway-trahison-deception-optimiste-conseils-quartier/>

23-09-11 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 décembre 2023.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-08-60 – Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Ville de Québec	Reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconduire pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes âgées durant le temps des fêtes 2023	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier de la ville de Québec.	Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et implanter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys	Refusé par la ville de Québec.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, <u>mai 23</u>	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-28 – Table des organismes, <u>mai 23</u>	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, <u>mai 23</u>	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, <u>mai 23</u>	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, <u>mai 23</u>	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, <u>juin 23</u> .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, <u>mai 23</u>	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb, (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le <u>16 juin 2023</u> .

23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, <u>juin 23</u> .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, <u>mars 23</u>	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale
23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	<u>Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal</u> et au refus des recommandations du CQSS (22-10-47)	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire, <u>déc. 22</u>	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, <u>oct. 22</u>	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, <u>juin 23</u> .

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.